

## 1. IDENTITÉ DU BÂTIMENT OU DU GROUPE DE BÂTIMENTS

**nom usuel du bâtiment :** Grand magasin "Le Printemps"  
**variante :** îlot S80  
**numéro et nom de la rue :** avenue René Coty, rue Casimir Delavigne, rue André Caplet  
**ville :** Le Havre **code :** 76600  
**pays :** France

---

### PROPRIÉTAIRE ACTUEL

**nom :** Le Printemps  
**adresse :** 32, avenue René Coty  
**téléphone :** 02 32 74 84 84 **fax :** 02 32 74 84 94

---

### ÉTAT DE LA PROTECTION

**type :** ZPPAUP (Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager)  
**date :** 1995

---

### ORGANISME RESPONSABLE DE LA PROTECTION

**nom :** Mairie du Havre  
**adresse :** 57, place de l'Hôtel de Ville, 76600 Le Havre  
**téléphone :** 02 35 19 45 45 **fax :** 02 35 19 46 15

---

## 2. HISTOIRE DU BÂTIMENT

### commande :

Le Printemps a été fondé en 1865 à Paris puis des boutiques à cette enseigne se sont répandues à travers la France. C'est ainsi qu'en 1928, le magasin havrais « A la Boule d'Or » a été affilié au Printemps de Paris. En 1931, le groupe a souffert de la crise économique mais après la guerre, la reprise des affaires s'est accentuée dès 1947.

Détruit en 1942 par des bombes et un incendie, le Printemps du Havre a été reconstruit sur son ancien emplacement par la Société anonyme des grands magasins « A la Boule d'Or ». Les architectes havrais choisis pour ce projet étaient ceux qui venaient d'achever la construction de la Caisse d'Épargne du Havre, sur la place de l'Hôtel de Ville. Mais pour ce nouveau programme, situé hors du périmètre confié à l'Atelier de Reconstruction du Havre dirigé par Auguste Perret, ils ont pu se dégager de ses règles.

**architecte :** Alexandre Franche, Noël Boucher, Henri Vernot, associés

### autres architectes et intervenants:

**ingénieurs :** André de Saint-Font, ingénieur-conseil en béton armé

**contractants :** Société Nationale de Constructions (gros-œuvre) ; Payet et Pluchet (chauffage central) ; S.A.B.L.A. (châssis) ; Liot (peinture, miroiterie) ; Binet (plomberie, étanchéité) ; Prévost (serrurerie) ; Electricité Industrielle de l'Ouest (électricité) ; Mildé ; S.A.D.M. (menuiserie) ; Delaporte (construction)

métallique) ; Joannez et Cie (marbrerie) ; Otis (ascenseurs) ; Griesser et Cie (volets métalliques).

---

## CHRONOLOGIE

**date du concours:**

**date de la commande :**

**période de conception:**

**durée du chantier :**

**début :** 1952

**fin :** 1956

**inauguration :**

---

## ÉTAT ACTUEL DU BÂTIMENT

**usage :** grand magasin

**état du bâtiment :** bon.

**résumé des restaurations et des autres travaux conduits avec les dates correspondantes :**

les vitres d'origine transparentes des étages ont été remplacées par des vitrages opaques bleu clair. La surface des vitrines du rez-de-chaussée a été réduite si bien que le magasin est moins ouvert sur la rue que dans l'état originel. La transparence initiale a été atténuée sur l'ensemble du bâtiment.

---

## 3. DOCUMENTATION / ARCHIVES

**archives écrites, correspondance, etc :**

**dessins, photographies, etc :**

- Archives municipales de la ville du Havre :  
Demande de permis de construire PC 358/53  
Dossier documentaire 27/4.2

- Centre de Documentation de l'Architecture et du Patrimoine (CDAP), DRAC de Haute-Normandie (Rouen) ou base Mérimée sur le site [www.culture.gouv.fr](http://www.culture.gouv.fr) : fiches signalétiques des dossiers étudiés par l'Inventaire. Numéros Mérimée IA76000613.

**autres sources, films, vidéos, etc :**

**principales publications (ordre chronologique) :**

Marrey, Bernard, *Les grands magasins des origines à 1939*, Paris, Picard, 1979.

**articles**

« Grands magasins Decré à Nantes », *Œuvres et maîtres d'œuvre* n°14, 1949, p. 1-15.

Brocard (René), « Les grands magasins 'Aux Nouvelles Galeries' à Rouen », *La Technique des Travaux* n°5-6, mai-juin 1954, p. 153-162.

*L'Architecture Française* n°145-146, Magasins et boutiques, 1954, p. 3-121.

Colboc (Henri), « Le magasin dans la cité », *L'Architecture Française* n°145-146, 1954, p. 3-6.

Gressin (J.P.), « Conception et réalisation du magasin », *L'Architecture Française* n°145-146, 1954, p. 34-37.

Valois (Jean-Philippe), « Visage du magasin de demain », *L'Architecture Française* n°145-146, 1954, p. 99-103.

*L'Architecture Française* n°169-170, Magasins et boutiques, 1956, p. 3-94.

Valois (Jean-Philippe), « Magasins contemporains », *L'Architecture Française* n°169-170, 1956, p. 71-78.

« La modernité fait vendre », *Acier* 1956, p. 3-22.

« Les grands magasins 'A la Boule d'or' », *Techniques et Architecture* n°3, septembre 1956, p. 112-113.

« 100 ans de Printemps, 100 ans de jeunesse, 1865-1965 », *Plaisir de France* n°314, décembre 1964, p. 93-94.

---

#### **4. DESCRIPTION DU BÂTIMENT**

Dans un quartier à la frontière de la ville basse et de la ville haute, derrière l'Hôtel de Ville, le Printemps n'a pas été soumis à la trame de reconstruction du centre-ville. Élevé sur un terrain étroit, le bâtiment du magasin comporte deux étages sur un rez-de-chaussée. A l'arrière, des logements se répartissent dans deux bâtiments. L'ensemble est donc divisé en trois parties distinctes : une partie vente et réserve de 1000 m<sup>2</sup>, une partie circulation en arrière de la précédente et s'ouvrant largement sur elle, une partie réception et bureau comportant, aux étages supérieurs, des habitations avec une entrée distincte de celle du magasin et ne créant aucune enclave dans celui-ci.

Le dessein des architectes consistait à ouvrir le plus largement possible le magasin sur l'extérieur. Pour ce faire, l'ossature apparente traitée sous forme de refends suit la partie semi-circulaire de la façade sur la place Thiers tout en gardant une esthétique harmonieuse. Elle accentue le caractère d'unité du magasin en accusant sa forme en plan. Une marquise surmontant les vitrines du rez-de-chaussée suit l'arrondi de la façade et forme un balcon au niveau du premier étage. Les deux étages, dont on ne distingue pas la séparation depuis la rue, sont éclairés sur toute la hauteur du bâtiment par des baies étroites verticales venant combler, en retrait, l'espace entre chaque nervure de béton. Seuls deux pans de façade enduits servent de panneaux pour disposer l'enseigne ou des offres temporaires. Le toit-terrasse est souligné par une corniche, second élément horizontal qui répond à la marquise pour ceinturer le bâtiment et contenir les nervures des baies.

L'intérieur est vaste, aéré et pratique. L'escalator a été placé au centre pour être largement visible de tout point du magasin et des entrées.

#### **5. RAISONS JUSTIFIANT LA SÉLECTION EN TANT QUE BÂTIMENT DE VALEUR REMARQUABLE ET UNIVERSELLE**

##### **1. appréciation technique :**

Les fondations ont été exécutées sur puits. L'ossature est en béton armé et le remplissage en maçonnerie de brique creuse et panneaux de béton à l'extérieur. Les planchers et les escaliers sont en béton armé, la couverture en dalles de béton armé. Les plafonds sont en staff.

L'escalator central est entouré de quatre poteaux. Le linteau périphérique sous façade comporte huit poteaux, y compris ceux d'extrémité, avec des portées de 9 mètres dans les parties droites et 16 mètres de corde avec 60 degrés d'ouverture dans la partie semi-circulaire. Des poutres radiales ont été prévues de poteau à poteau dans les parties droites. Les deux poutres radiales intérieures au demi-cercle s'appuient d'un côté sur les poteaux de façade et de l'autre sur une poutre semi-circulaire. Dans le cas du plancher haut du rez-de-chaussée, des nervures apparentes semi-circulaires, d'une retombée légèrement supérieure à celle des poutres principales pour ne pas créer de coupure, dessinent des lignes parallèles au linteau ou concentriques au linteau de façade. Le plancher haut du rez-de-chaussée se prolonge à l'extérieur par une marquise de 4 mètres de portée, servant d'évacuation à la clientèle du premier étage.

Au rez-de-chaussée, les poteaux sont en retrait de la façade qui repose non sur le linteau, mais sur la marquise. La bascule de cette marquise est équilibrée par la partie de plancher attenante et la première nervure renforcées à cet effet.

Aux étages, les nervures ont été remplacées par un plancher « Cidex » apparent (hourdis de 40 centimètres de hauteur). Les meneaux de façade et la corniche ont été exécutés en coquilles préfabriquées de pierre reconstituée, avec des noyaux porteurs en béton armé coulé sur place. Le vitrage des meneaux a été effectué en châssis « Sabla ».

Les poteaux centraux les plus chargés supportent 700 tonnes. Leurs fondations ont été réalisées sur des semelles en béton armé reposant sur le sable avec une contrainte de 3,5 kg/cm<sup>2</sup>. En élévation, les poutres radiales ont une section de 90 x 105 et les nervures courantes du plancher haut du rez-de-chaussée une section de 22 x 115. Le linteau de façade, dont la section est de 100 x 115, supporte une charge répartie de 18,8 tonnes par mètre. Dans la partie courbe, les moments de flexion sur appui sont de 411 tonnes par mètre (moment représenté par le poids de quatre locomotives pendues au bout d'une console de 1 mètre). Le moment de torsion est de 28 tonnes par mètre, un effort tranchant de 160 tonnes. Les calculs ont été conduits en faisant usage de la théorie élastoplastique. Les contraintes du béton atteignent parfois 140 kg/cm<sup>2</sup>.

## **2. appréciation sociale :**

Le Printemps est le symbole du développement commercial de cette partie de la ville, qui dans l'après-guerre a peu à peu supplanté la rue de Paris et le quartier des Halles centrales. Ce phénomène a été nettement accentué par l'implantation, tout contre le Printemps, de l'espace René Coty à la fin des années 1990.

## **3. appréciation artistique et esthétique :**

Avec ses courbes et ses nervures, ce bâtiment est facilement reconnaissable. Il se démarque du centre reconstruit du Havre par son plan semi-circulaire. Le traitement architectural de ce magasin résulte d'une réflexion sur la signalétique urbaine amorcée dans les années 1930.

## **4. statut canonique (local, national, international) :**

## **5. évaluation du bâtiment en tant qu'édifice de référence dans l'histoire de l'architecture, en relation avec des édifices comparables :**

Le Printemps du Havre s'inscrit dans la lignée des magasins d'angle aux lignes dynamiques qui sont apparus en France dès les années Trente (grand magasin Decré, Nantes, 1931, Henri Sauvage).

L'architecture du Printemps du Havre était perçue comme plus moderne que celle des Nouvelles Galeries, rue de Paris, également conçues par des architectes havrais mais dans les règles du classicisme structurel de Perret. Elle symbolisait le dynamisme et non la tradition. Le Printemps Nation, ouvert à Paris en 1964 a joué lui aussi sur une architecture véritablement contemporaine. Au cours des années 1950, ont été élevés le Monoprix du Havre (Michel Ouchacoff) avec sa façade du rez-de-chaussée entièrement libre sur 25,50 mètres (un coulissement permettait d'escamoter les panneaux de glace trempée contre la paroi latérale) surmontée d'un auvent accentuant l'impression de continuité entre la rue et le magasin ; le Printania de Rouen (F. Grimm-Provence) avec une façade de rez-de-chaussée entièrement vitrée et une marquise en aluminium ; les Nouvelles Galeries de Rouen (G. Feray, A. Robinne, R. Bonnet) avec des façades à baies continues ; le Prisunic de Nantes (F. Grimm-Provence) dont la façade d'angle est incurvée ; les Galeries Orléanaises (J. Michelon et J. Souliack-Eck) dont l'architecture exploite, elle aussi, le terrain d'angle et joue sur la transparence.

## **6. PHOTOGRAPHIES ET ARCHIVES VISUELLES**

### **1. archives visuelles originales :**

*Techniques et Architecture* n°3, septembre 1956 :

1 plancher haut du rez-de-chaussée

2 plancher haut du premier étage  
3 coupes  
4 vue à l'ouverture  
5 vue à l'ouverture

**2. photographies et dessins récents :**

photographies numériques (Raphaëlle Saint-Pierre, août 2004)

6 vue générale  
7 détail de la façade  
8 le balcon  
9 les vitrines

.....

**Rapporteur : Raphaëlle SAINT-PIERRE** (sous la direction scientifique de Fabienne Chevallier et Joseph Abram, septembre 2004)